CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23070** **VALABLE JUSQU'AU** **03/04/2027**

ÉDITÉ LE 19/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 1990B00098

Siret : 353 767 726 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0014274

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 000000143842953

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 000000143842953

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SARL GERARD FLEURIER

2 RUE DU GUE DE PIERRE
LE GUE DE PIERRE
18240 BOULLERET

Téléphone : 02 48 72 30 97 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
FLEURIER GAULTHIER GÉRANT

Site Internet : www.gerard-fleurier.fr

E-mail : gfleurier@orange.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 466 777 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)	14	04/04/2024
3133	Ardoises (Technicité supérieure)		04/04/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 17:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.